



Editorial

L'année 1996 achevée, vient le temps des rapports annuels d'activité. C'est l'occasion pour les chefs de service de prendre un recul salutaire par rapport au quotidien, de dresser un bilan, de fixer des objectifs et de rendre compte à leur hiérarchie. Pour les responsables politiques, et à travers eux tous les citoyens, c'est une manière d'être informés de l'utilisation des deniers publics. On me permettra, à titre exceptionnel, de dévoiler aux lecteurs d'*Histoire et Mémoire* celui des Archives départementales, tel qu'il sera présenté aux conseillers généraux dans son intégralité, en séance plénière le 13 mai 1997.

Avec 2 338 lecteurs différents, ayant consulté au cours de 18 058 séances (demi-journées) 27 341 articles d'archives, 7 746 ouvrages ou journaux et plus de 2 000 microfilms, les Archives départementales s'affirment comme le principal centre d'accueil des chercheurs en histoire et généalogie, amateurs ou professionnels, dans le département. Ajoutons que plus de 200 maîtrises d'histoire ont été menées en 1996 à partir de nos fonds, faisant des Archives départementales un partenaire naturel du monde universitaire, à commencer par les universités d'Artois et du Littoral.

Cette fréquentation en hausse vient récompenser le travail de classement et d'inventaire de toute une équipe. Elle nous encourage à poursuivre avec méthode et rigueur l'enrichissement des fonds, par versements administratifs, dépôts ou dons. Parmi ces derniers, il faut signaler l'entrée aux Archives des photographies de Charles Lecointe (1884-1975) très généreusement données par son héritier : elles seront prochainement présentées dans ces colonnes. Au total, les documents conservés occupent aujourd'hui 31 kilomètres linéaires de rayonnages.

Un tel patrimoine, à tous les sens du mot, s'entretient. Le conditionnement est une première nécessité : en 1996, près d'un kilomètre linéaire d'archives a été reconditionné. Si les documents sont trop endommagés, des interventions plus lourdes s'imposent. A côté des restaurations sous-traitées à des prestataires extérieurs, certains travaux sont pris en charge par l'atelier de reliure des Archives. Des centaines de registres des XIX^e et XX^e siècles, souvent en très mauvais état, ont commencé à être rénovés : mise à plat de chaque feuille, renforcement des zones lacunées, reliure-dorure. C'est une tâche ingrate et obscure mais indispensable à la bonne conservation de la mémoire de notre département.

Roland HUGUET

Président du Conseil général du Pas-de-Calais



Avant l'orage. 1933. Fonds Charles Lecointe. Sous-série 36 F1

On associe encore trop souvent aux Archives départementales l'image des papiers poussiéreux, des boîtes et liasses entreposées dans des salles sombres et inconfortables, ainsi que des mutations punitives... C'est une vision bien réductrice de la formidable mission des Archives départementales du Pas-de-Calais et des professionnels qui y sont en poste.



Archives... ... à cœur

La mission fondamentale du service est de collecter les fonds d'archives, de les classer et de les mettre à la disposition des chercheurs. Réaliser des instruments de recherche (inventaires, répertoires, catalogues), répondre aux demandes historiques et administratives des organismes publics ou des particuliers, tout en respectant scrupuleusement les lois strictes de communication. S'il est vrai que le classement et l'inventaire des archives anciennes constituent l'aspect le plus connu de cette activité, il ne faut jamais oublier l'importance et la valeur des archives contemporaines : ne deviendront-elles pas à leur tour les archives anciennes utiles aux générations futures ? C'est là une indéniable vocation en regard des tâches et des conditions de travail très disparates d'un département ou d'une administration à l'autre. Il est en effet primordial d'avoir des locaux adaptés et des conditions de travail correctes pour, d'une part, conditionner et conserver les documents dans des conditions optimales et, d'autre part, accueillir le public et lui donner des instruments de recherche adaptés et perfectionnés. Le nombre et la diversité des lecteurs augmentent d'ailleurs chaque année. Les salles accueillent de coutume les chercheurs professionnels et les étudiants, les amoureux de l'histoire, le personnel des administrations... mais on assiste avec plaisir à une voracité et une passion grandissante du public pour l'histoire de son nom et de sa

famille (généalogie), de son village, d'un site, d'une figure emblématique locale... C'est un phénomène assez récent qui nous vaut d'accueillir sur

besoin. Aimer chercher, transmettre son savoir et le fruit de ses recherches, aimer être au service des autres : telle est la recette de la réussite et du développement. Un dernier message pour vous tous qui détenez des archives de famille : nous vous invitons à les donner aux Archives de votre département car elles disposent de moyens de conservation que vous n'avez pas ; qu'il s'agisse de documents sur parchemin, de photos d'événements ou de fêtes locales, de collections d'affiches, de vieux journaux, d'informatique ou de vidéo... tout peut présenter de l'intérêt. Gardez sans cesse à l'esprit l'idée que les Archives départementales sont également tournées vers l'avenir et préoccupées de savoir ce qui aura de la valeur historique dans 50 ou 100 ans ; quels collections ou documents seront prisés par les générations futures de chercheurs et d'étudiants ?

Nous pouvons pourtant nous tromper, penser peut-être certains ! Probable pour une masse infime mais l'important n'est-il pas d'avoir bien conservé ce que nous aurons décidé d'analyser et de garder précieusement !

Voici la bataille importante que mènent les professionnels et les responsables d'aujourd'hui : sans cesse informer, alerter et mobiliser le public pour collecter et conserver au mieux la mémoire collective ! Considérons que c'est un droit et un devoir civique pour chacun d'entre nous qui vivons et sommes aussi acteurs de l'histoire.



Treasure of the counts of Artois. 1249. A 12 / 1.

nos deux sites de Dainville et d'Arras plus d'une soixantaine de personnes par jour, voire davantage ! N'importe quel habitant du Pas-de-Calais ou d'ailleurs peut trouver aux Archives départementales des informations le concernant. La profession devient de plus en plus utile et prometteuse face à une société qui en a un authentique

Nombre de nos lecteurs auront été surpris de constater, à la lecture de notre rapport annuel, l'ampleur des éliminations réalisées aux Archives départementales. La destruction de documents, dans un lieu voué à leur conservation, a sans doute quelque chose de choquant et mérite quelques explications...

Pourquoi éliminons-nous ? On dit souvent que l'administration (principale pourvoyeuse des fonds des Archives, rappelons-le) a produit plus de papier depuis 1975 que durant les siècles antérieurs. La multiplication des aides, des règlements, mais aussi des exemplaires du même dossier, à cause de la photocopie, a conduit à un accroissement vertigineux de la masse des archives. A titre d'exemple, rappelons que les documents proposés aux Archives départementales, pour versement ou élimination¹ en 1996, représentaient plus de 3 kilomètres linéaires ! Parmi eux, seuls un peu plus de 300 mètres ont été jugés dignes d'être conservés dans nos dépôts. L'entrée de ces 3 kilomètres et la conservation intégrale de tous les documents entrés depuis le XIX^e siècle, conduirait à un inexorable et rapide engorgement des Archives. Il nous faudrait alors tout refuser... au risque de perdre des pièces fondamentales pour la recherche historique.

Car tel est bien l'enjeu : ne conserver que ce qui en vaut la peine, tout en prenant soin de ne fermer aucune piste au chercheur potentiel. Les éliminations portent donc d'abord sur les papiers dits de corbeille (enveloppes, feuilles vierges, doubles, brouillons, etc.), beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit dans les archives. Dans une commune, on a ainsi pu dénombrer jusqu'à 18 exemplaires de la même délibération dans un dossier !

On détruit également, en général, les documents récapitulés dans d'autres documents : statistiques communales récapitulées dans un tableau départemental, pièces comptables reprises dans un bordereau-journal, etc. Dans les documents sériels, parfois très volumineux (les dossiers de bourses départementales pour 1994-1995 occupent 20 mètres linéaires !), on procède à des échantillonnages, en conservant les dossiers d'une année sur 5 ou sur 10 ou les dossiers des individus dont le nom commence par une lettre déterminée à l'avance (généralement B et K). Cet

il faut éliminer !

échantillon permet à l'historien de disposer de sources variées, sans encombrer exagérément les dépôts.

Les éliminations sont d'ailleurs assez souvent proposées par des circulaires, signées par le ministre de la culture et le ministre de tutelle de l'administration concernée. Dans un certain nombre de cas, le groupe de travail chargé de les élaborer comprend des historiens.

Mais la plus grande partie des destructions résulte de la connaissance de l'administration acquise par les archivistes au gré des visites dans les services. Ces visites permettent d'évaluer la réelle importance historique d'un document : quel est l'intérêt pour la recherche historique des dossiers de suspension du permis de conduire² ? à quoi peuvent servir les dossiers d'allocation aux locataires de HLM³ ? les mains courantes des commissariats de police ? les dossiers de primes aux agriculteurs ? etc. Ces questions sont mûrement pesées et décident de

Travail de fourmi qui, centimètre après centimètre, comme les petits ruisseaux font les grandes rivières, permet à la fin de l'année d'afficher des mètres, voire des centaines de mètres, de « pilon »³. Travail nécessaire qui nous permet de nous consacrer pleinement aux documents conservés, en proposant à nos lecteurs des dossiers débarrassés des pièces inutiles, mieux conditionnés, mieux classés et mieux analysés, en bref plus lisibles. « Eliminer pour mieux communiquer », a pu résumer un agent des Archives.

A ceux qui douteraient de nos motivations, rappelons enfin que la loi nous interdit de faire disparaître complètement les mentions de l'existence des documents détruits : les pièces éliminées figurent toujours sur les inventaires ou les bordereaux de versement, où elles sont simplement barrées de la mention « pilon ».

Pilon des Archives : liasses de documents destinées au déchetage puis au recyclage.



la conservation ou de l'élimination des archives détenues par les services, mais aussi de leurs ancêtres entrés autrefois aux Archives.

Les archivistes traquent enfin les exemplaires multiples : tous les services de l'Etat interrogés lors d'une réunion de la commission des sites, par exemple, ont reçu le même dossier, parfois très épais. On n'en conserve qu'un seul, en choisissant le plus complet.

A vous donc de vous faire une idée de la pertinence de nos choix. Et, qui sait ? si nos lecteurs nous le demandent, nous organiserons peut-être un jour une exposition de documents promis au pilon. Et gageons que, ce jour-là, devant les étagères de cartes grises et les mètres linéaires de pièces comptables, les plus enragés des « conservateurs » nous supplieront de continuer à détruire !

Nathalie Vidal

¹ Aux termes du décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979, l'autorisation du directeur des Archives départementales doit en effet être obtenue avant toute destruction d'archives publiques.

² La circulaire du 17 mars 1993 sur le traitement et la conservation des titres de circulation dans les préfectures et les sous-préfectures prescrit la conservation par échantillonnage des dossiers produits pendant les années se terminant par un 9.

³ Les documents éliminables sont en effet pilonnés (déchetés), comme l'exige la loi. Dans le Pas-de-Calais, ils sont depuis peu déchetés par une entreprise. Après leur destruction (qui a lieu dès leur arrivée, en présence d'un agent des Archives), le papier est recyclé.

Le Pas-de-Calais dessiné par **Félix** (1799-1880) et **Alfred** (1830-1909) **Robaut**



Le fonds Robaut des Archives départementales du Pas-de-Calais (dessins, aquarelles, lithographies... des deux célèbres imprimeurs douaisiens, père et fils) provient des archives de la Commission d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais à qui, en 1894, Alfred Robaut avait fait donation des œuvres graphiques qu'il avait effectuées pour elle.

C'est une approche rigoureuse et très documentée du patrimoine monumental et artistique de notre département que nous propose cet inventaire, à l'image de cette compagnie instituée le 3 mars 1846 par le préfet Desmousseaux de Givré. Composée d'érudits et d'archéologues locaux, sa mission était de seconder le préfet dans son rôle de protecteur du patrimoine et de correspondant des organismes officiels concernés par ces questions.

Les lithographies de Robaut sont ainsi le fruit de l'étroite collaboration entre le dessinateur et les membres de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais de 1851 à 1871 : l'objectif était alors de réaliser la meilleure unité entre le texte et l'illustration de leurs diverses publications. Le souci de restituer une image aussi fidèle que possible du monument prédomine et laisse une place réduite au pittoresque ou à la fantaisie.

La réalisation d'un inventaire de l'œuvre de Robaut était indispensable ; il nous éclaire sur les techniques utilisées au XIX^e siècle par un lithographe et, il est une source d'informations sur nombre

d'édifices ou objets mobiliers du Pas-de-Calais qui, depuis 150 ans, ont été détruits ou profondément dénaturés. Certains de ces dessins sont du reste les seuls documents figurés que l'on possède d'un patrimoine disparu comme les châteaux d'Anvin ou de Leforest, l'église d'Oignies, l'encensoir de Canlers, les chasubles d'Ablain-Saint-Nazaire et de Bucamps etc. De la même façon, ils témoignent de l'activité des sociétés archéologiques du siècle dernier qui ont tant fait pour la sauvegarde de l'héritage artistique laissé par nos ancêtres.

Félix Robaut consacra essentiellement ses inestimables talents à son imprimerie et à sa bonne ville de Douai à laquelle il a laissé un legs précieux qui fait encore aujourd'hui l'admiration des visiteurs de la bibliothèque municipale. Plus doué en dessin qu'en peinture, on lui doit de très exceptionnels albums consacrés à l'église de Saint-Bertin et à l'église Notre-Dame de Saint-Omer et sa collaboration avec son cousin Constant Dutilleul nous vaut par ailleurs une œuvre gigantesque d'environ 34 m² qui représente la vue intérieure de l'église Saint-Pierre de Douai.

En 1828, il accède à la notoriété grâce au diorama¹ et ouvre en 1831 une imprimerie lithographique puis obtient le brevet de libraire en 1833. Doué pour le portrait, il exécute ceux des plus grands personnages comme des plus modestes. Les techniques évoluant et la photographie faisant son apparition, il se consacre à la cartographie. Le Nord de la France entamait en ce temps-là son développement industriel et le



Recherches de charbon. Courcelles-lès-Lens. 7 avril 1860. 6 F C 91

besoin en cartes détaillées et tirées à grande échelle se faisait ressentir. De 1838 à 1850, les départements du Nord et du Pas-de-Calais sont ainsi amplement cartographiés par Robaut, tout comme le seront les sites des compagnies minières puis la Belgique.

En fin de carrière, il se consacre essentiellement à l'iconographie de Douai et donne naissance à un recueil de plans et dessins pour l'histoire de Douai et de son arrondissement illustrant les célébrités, les fêtes populaires, les vues des édifices et sites de Douai. En 1860, secondé par l'érudit local L. Liegart, il imprime encore un plan reconstituant l'état de la ville de Douai avant la Révolution. Côté artistique, Félix continue de peindre avec son ami Emmanuel Wallet qui vieillissant, cède la place à Alfred, pour assumer l'ornementation de la ville de Douai lors des grandes manifestations ou fêtes locales.

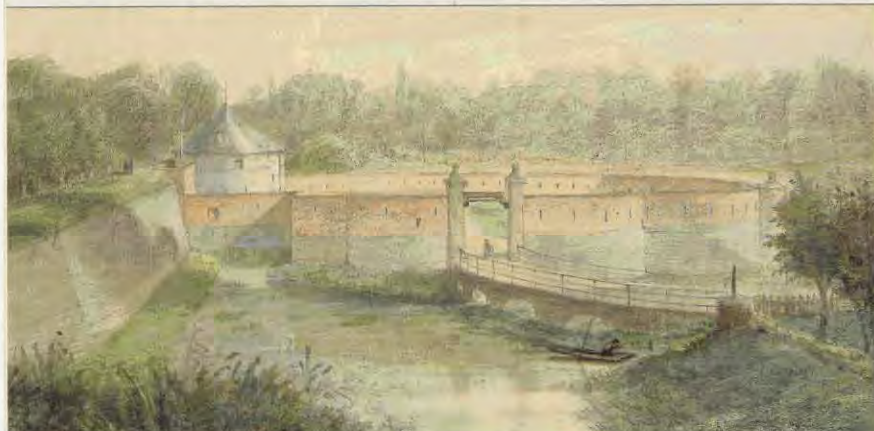
Alfred Robaut connaît lui aussi un destin étonnant, qui de modeste lithographe provincial devient un

historien d'art de réputation internationale. Son admiration pour Delacroix et Corot² guidera ses premiers pas d'iconographe et d'historiographe de l'œuvre de ces deux peintres, parallèlement aux travaux de dessins et d'estampes qu'il réalise pour la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais à l'imprimerie familiale. Devenu le confident de Corot dès 1871, il amasse une moisson d'informations, l'accompagne dans ses déplacements et entreprend à la demande de Corot le classement des tableaux et cartons à dessins de son atelier. Alfred Robaut voyage sans cesse à la quête des œuvres de Corot et de Delacroix chez les collectionneurs et les marchands : il est alors reconnu comme l'expert de Corot et publie plusieurs études sur le peintre.

Cet inventaire a été réalisé par Patrick Wintrebret, attaché de conservation, conservateur des antiquités et objets d'art du Pas-de-Calais. Ouvrage de 102 pages illustrées couleur, format 21 x 29,7. Son prix de vente est de 80 F + 11 F de port.

Pour toute information complémentaire, contacter la chargée de communication.

- 1 Système alors peu connu qui consiste à donner au spectateur l'illusion de la réalité par des effets d'optique et des jeux de lumière.
- 2 Ce culte, Robaut le doit à son beau-père Constant Dutilleul qui entretenait avec ces peintres des relations d'amitiés et d'estime réciproque.



Porte Saint-Pry à Béthune. 1867. 6 F C 75

RESTAURATION & RELIURE AUX ARCHIVES DU PAS-DE-CALAIS



Dans le précédent numéro d'Histoire et Mémoire, nous avons abordé le thème de la restauration avec un exemple de plan dont l'état et les dimensions nécessitaient l'intervention d'une entreprise spécialisée, extérieure aux Archives départementales.

Nous abordons aujourd'hui la restauration de documents réalisée par notre service de reliure qui, comme vous avez pu le relever à la lecture de notre bilan 96, a réalisé des travaux de préservation et de consolidation sur 192 ouvrages ou brochures. A titre d'exemple, nous vous montrons les diverses phases d'intervention pour la remise en état d'un registre de la sous-série 3 Q, Tables alphabétiques de successions et absences de Boulogne.

La toute première étape consiste à faire un examen rapide et précis du document pour estimer l'ampleur des dégradations du papier et de la reliure (dommages provoqués par les agents destructeurs : lumière, humidité, acide, bactéries, champignons, moisissures ou usure normale). Interviennent ensuite des critères de valeur du document qui décideront de la nature et de l'étendue des réparations. Il arrive souvent qu'une réparation ponctuelle du papier et une consolidation de la reliure ou de la couture suffisent, mais les livres et



documents infestés sont un phénomène habituel et ne peuvent en tout état de cause être complètement désinfectés chez nous (désinfection dans un autoclave à l'oxyde d'éthylène réalisé à l'ex-

terieur par des entreprises spécialisées). A titre indicatif, la restauration d'un ouvrage coûte en moyenne 25 000 francs et à vrai dire, nous ne faisons appel à ces spécialistes que pour des pièces rares et de grande valeur.

De coutume, on opère d'abord un nettoyage succinct (poussière, saleté, humidité, ruban adhésif...) puis on enlève la jaquette et on débrosche le livre. On pagine ensuite le document en prenant soin de remplacer les pages manquantes par des pages blanches, notifiant la mention lacune, avant la séance de repassage qui va aplanir et décorner les pages. Vient ensuite le comblage des trous et le collage des déchirures. Pour les ouvrages fragiles et très attaqués, un microfilmage est alors exécuté par notre atelier de reprographie (le document sera par conséquent mis en communication sous forme de microfilm ultérieurement).

Le comblage des trous et le collage des déchirures du papier peut se travailler de deux façons :

- soit par filmoplast, film autocollant neutre qui est découpable à l'eau, pour un travail facile et rapide
- soit par comblage à l'aide d'un papier dont la force et la couleur sont en harmonie avec le papier du document. On

s'efforce donc de retrouver une qualité et une teinte de papier les plus proches possible. Il s'agit bien souvent de papier récupéré dans les liasses de documents



lors de nos séances de tri et de classement. On place alors un morceau plus grand sous le trou de la feuille, on dessine les contours du morceau manquant puis on découpe autour avec une marge supplémentaire de 0,5 mm. On encolle à ce moment-là ces 0,5 mm pour les appliquer sur le trou existant dans la feuille d'origine avec une colle de pâte (mélange de fécule ou de farine que l'on fait bouillir avec de l'eau, cette colle réversible permettant de séparer ces feuilles entrecollées même des années plus tard) puis on pose dessus une feuille de papier de soie que l'on poncera légèrement ensuite : le but étant de remplacer ou de renforcer les fibres d'origine.

Chaque page qui compose l'ouvrage est ainsi restaurée pour aboutir finalement à un livre dont le volume a doublé la plupart du temps. L'ensemble est alors mis sous presse à percussion pendant 12 heures (la pression varie entre 9000 et 14000 kg et permet grâce à son système de percussion de serrer bien plus fort qu'à la force des bras) : ce travail d'aplatissement permet de rattraper l'épaisseur d'origine ou presque.

La dernière étape de la restauration est le travail de reliure : protection et consolidation du document pour permettre une utilisation et une manipulation sans risque. Détails dans notre prochain numéro.



PALEOGRAPHIE

Arch. com. Hénin
déposées FF 78, pièce 1 (1588)

Avant d'être une infraction, l'adultère est d'abord un péché. Logique avec elle-même, l'Eglise le retient indifféremment contre maris et femmes, sans distinction. Le droit laïque moderne, en revanche, fait de l'adultère une infraction presque féminine :

« Quant à celui qui est marié et qui paillardise avec garce ou autre qui n'est point mariée, l'on ne tient pas grand compte de le punir ; au contraire, on l'impute à galantise, bien que la loi de Dieu ne distingue point entre mari et femme pour raison d'adultère ».

(Claude Leprestre, Questions notables de droit, 1663).

A l'inverse, par souci de prévention de l'avortement, la jurisprudence protège les filles-mères auxquelles elle attribue des réparations variées assorties parfois de sanctions pénales.

Peu de difficultés dans ce texte. On notera simplement les différentes formes du r en crochet (r) après une lettre à boucle, en point de rebroussement ailleurs (r), la forme exceptionnellement ample du J majuscule (J), ainsi que l'évolution du e tracé en deux traits (e) vers un e à boucle cursif (e).

1996

Les Archives du Pas-de-Calais en chiffres

Budget (hors frais de personnel et entretien des bâtiments)

de fonctionnement : **1 998 560 F**

en investissement : **554 328 F**

Recettes : **209 646 F** (ventes d'ouvrages,

abonnements à Histoire et Mémoire, travaux de reproductions)

Mètres de rayonnages occupés : **30 958** mètres linéaires
(pour **40 782** mètres linéaires de rayonnages aménagés
sur les deux sites d'Arras et de Dainville).

Entrées de documents : **605** mètres linéaires
soit :

- **339 m.l.** versés par les administrations

(Etat : 244 m.l. - Conseil général : 64 m.l. - Etablissements publics de santé : 31 m.l.)

- Versements de minutes notariales : **130 m.l.**

- Archives communales déposées : **60 m.l.**

- Dépôts ou dons d'archives privées : **17 m.l.**

(dont une entrée extraordinaire de documents figurés :

5 300 plaques photographiques de Charles Lecointe, photographe arrageois).

- Bibliothèque du service : **59 m.l.**

(publications historiques ou administratives)

Classements et analyses de documents : **29 119**

dont **3 973** plans cadastraux

(soit un total de **95 714** analyses accessibles

à ce jour par la base Ariane)

Eliminations : **2 027 m.l.**

(dont **2 017 m.l.** des services de l'Etat).

Conservation et restauration : **1 kilomètre** d'archives

conditionnées ou reconditionnées

(dont **132** chartes scellées provenant

des fonds des anciens établissements religieux).

Reliure de **192** ouvrages

34 kilomètres de microfilms (soit **680 000** vues).

Nombre de lecteurs :

2 338 dont **1 433** généalogistes

419 chercheurs professionnels

451 chercheurs amateurs

Communications de documents : **27 341**

ouvrages ou journaux : **7 746**

microfilms (hors état civil) : **1 760** bobines

articles d'archives aux administrations : **1 888**

Prêts de microfilms aux autres dépôts d'archives
ou bibliothèques : **1 936** bobines

Recherches scientifiques et historiques poursuivies :

205 dont : **135** Maîtrises

23 D.E.A

31 Thèses

Réponses aux recherches par courrier :

723 (dont **392** à caractère historique).

Service éducatif : Accueil de **26** groupes scolaires,
270 instituteurs, groupe d'I.U.F.M et divers responsables
de service de musée ou classes du patrimoine.
Création d'un atelier d'héraldique

Publications : Les présidents du Conseil général
et les préfets du Pas-de-Calais
L'Armorial du Pas-de-Calais, tome 2
(arrondissements de Béthune, Boulogne-sur-Mer,
Calais, Lens, Montreuil et Saint-Omer)
Bulletin Histoire et Mémoire, 4 numéros

Exposition : Jules Crépieux-Jamin,
la graphologie
et l'affaire Dreyfus.



Folklore

les fêtes de pâques



Les cloches sont parties à Rome,
et pendant ce voyage,
de grandes choses
vont s'accomplir...

La messe du Jeudi Saint est à peine terminée que déjà crécelles, bruissoirs, tartarels ou clapets se font entendre et que les pocageux chantonnent pour informer la population d'assister aux offices des trois jours.

Renveillez-vous, v'là l'salut, v'là l'heure de l'office, v'là l'trépas de notre seigneur Jésus-Christ. V'là l'dernier de la messe.

Qui i gna point d'œu por ché pocageux, ché glaines, é ché énettes étant for s'errées. V'nez m's'éfants, tinez vo pigné.

Ces couplets naïfs ont peut-être accompagné votre jeunesse et valaient bien les quelques œufs ou quelques pièces de monnaie que vous récoltiez ou donniez durant trois jours.

De joyeuses bandes partaient ainsi, se mettant à genoux à la première maison du village et chantant sans cesse, puisque toutes les maisons du village devaient être visitées, du centre aux hameaux et jusqu'aux fermes les plus isolées. Il fallait à la fois battre du clapet ou faire tourner la crécelle, chanter les couplets de circonstance selon le jour de la semaine et observer la nature car les enfants s'attardaient également aux pieds des frênes espérant ainsi trouver quelques morilles pour agrémenter leur omelette de Pâques, et examinaient la tête des chênes où ils viendraient, aussitôt les vacances scolaires, enlever la nichée des merles qui y avaient déjà commencé leur nid.

O fils des fils, soyez joyeux
Nous vous prions du fond du cœur
Donnez des œufs à vos clapeteux
De donner de quoi à vos chanteurs
Donnez, donnez Dieu vous le rendra
Qui chantent les louanges du Seigneur
Alleluia
Alleluia

Après ce premier couplet, les chanteurs recevaient leur pocage puis répondaient :
Nous vous remercions de ce présent
Car notre cœur est content,
Un jour viendra Dieu vous le rendra
Alleluia

Ainsi à Humereuil, les enfants de chœur parcouraient la commune pour annoncer à chaque carrefour de rue et sur la place publique l'heure de la messe, en criant par trois fois :
V'là le premier coup
V'là le second coup
V'là le troisième coup

Après la messe du samedi, les écaleteux cueillaient leur pocage, chantant en arrivant devant la porte de la maison un O filii suivi d'un Alleluia.

Le lundi de Pâques, tous les enfants de la commune se réunissaient aux écaleteux et tous ensemble, élaient parmi eux un roi. Ce monarque d'un jour était affublé d'une longue chemise blanche et se voyait poser sur la tête une couronne de lierre et de papiers multicolores. Les filles procédaient de même et leur reine était habillée et couronnée de blanc. Les jeunes garçons et jeunes filles, roi et reine ouvrant la marche, parcouraient alors le village séparément en chantant jusqu'au soir venu, puis se réunissaient toujours séparément pour convertir la cueillette en omelette de Pâques.

Dans certaines communes, c'étaient les clochettes qui servaient à annoncer l'heure des offices et le soir, des jeunes de tout âge allaient de maison en maison chanter les Réveillers. Ces chants se prolongeaient tard dans la nuit et se renouvellaient chacune des nuits des jours saints. Les jeunes gens pour leurs Réveillers recevaient des œufs, du lard ou de l'argent. Les tournées commençaient à l'arrivée de la nuit, au moment où chacun commence à se mettre au lit.

Depuis cette coutume est tombée en désuétude, à la suite souvent de plaintes des dormeurs qui n'appréciaient pas toujours ce réveil subit, surtout quand les jeunes gens passaient réciproquement d'un village à l'autre et qu'il fallait compter se lever deux à trois fois voire plus chacune des nuits, sans oublier les farces jouées aux personnes qui faisaient trop longtemps monter la garde à leur porte.

Des œufs, des œufs, s'il vous plaît.

Quand on répondait de l'intérieur qu'il n'y en avait plus, les demandeurs répondaient

Donnez les poules alors et ajoutaient ou bien des sous.

Une personne, souvent dans l'accoutrement le plus léger, s'avancait alors vers la porte et donnait de deux à huit œufs ou bien quelques sous.

Le lundi de Pâques, tous les Réveillers avaient employé l'argent et parfois vendu quelques œufs pour acheter le vin et le pain qui accompagnaient les énormes omelettes au lard, les salades ou les crêmes...

Aux enfants on raconte aujourd'hui que les cloches reviennent de Rome chargées de confiseries. Ils vont alors, leur panier à la main, à la recherche de ces chocolats sous l'œil attendri de toute la famille. On sait tous d'ailleurs qu'il

vaut mieux une multitude de petits œufs qu'un seul gros ! C'est jour de fête pour tous ceux dont les parents autorisent, pour une fois, l'abus de chocolat.

Pourquoi l'œuf ? Symbole de vie et de perfection, cette croyance semble remonter à la préhistoire puisqu'il a été retrouvé des œufs décorés dans certaines tombes. L'œuf favorisait une nouvelle vie. Dès le XII^e siècle, le roi de France distribuait des œufs aux enfants en sortant de la messe pascale. Le Carême interdisait de les manger et on offrait ainsi tous ceux qui s'amoncelaient et on les décorait pour les rendre plus agréables.

Et la cloche ? Elle égrène le temps et annonce tous les événements heureux ou tristes de la vie. En Alsace, pendant la guerre de Trente Ans, les populations décrochaient et cachaient les cloches au fond des puits avant de s'enfuir. On raconte depuis qu'elles remontent tous les 7 ans à la surface, lors d'une nuit de printemps.

Sources : Manuel du folklore français contemporain par Arnold Van Gennep, tome 1 et 3, Paris, 1937 - 1943.
Les traditions populaires dans le Nord de la France. Centre d'études régionales du Pas-de-Calais. Arras, 1945.
Usages, Coutumes et Croyances par Dieudonné Dergny, tome 1, Abbeville, 1885.

Comment colorer un œuf ?

Vider en perçant un trou à chaque extrémité puis, pour obtenir un fond de couleur, plonger les œufs dans une casserole d'eau bouillante avec :

des pelures d'oignon et du safran pour le jaune, des feuilles de thé pour le marron, du bleu de méthylène pour le bleu, des épinards ou des artichauts pour le vert, des épluchures de betterave pour le rouge, du chou rouge pour le violet.

Pour les dessins, utiliser des pinceaux et de la peinture à l'eau puis du vernis. Attention car la peinture ne doit jamais être en contact avec les doigts et on ne peut pas gommer sur un œuf !





Les rapports de Mer...

L'ordonnance du 29 octobre 1833, reprenant une disposition déjà contenue dans la célèbre ordonnance sur la navigation marchande d'août 1681, fait obligation au capitaine d'un navire arrivé au lieu de sa destination, soit dans un port français, soit dans un port étranger, de faire viser son livre de bord dans les vingt-quatre heures et de faire son rapport contenant la relation de tous les événements qui peuvent intéresser les armateurs et affréteurs ou la navigation en général. L'obligation de faire un rapport pèse sur le capitaine non seulement lorsque le navire arrive à destination, mais aussi lorsqu'il fait relâche ou lorsqu'il a fait naufrage. Le rapport est à faire au greffe du tribunal de commerce ou, dans les lieux où il n'y a pas de tribunal de commerce, au juge de paix chargé de le transmettre au greffe du tribunal de commerce. Ces dispositions sont codifiées aux articles 242 à 245 du code de Commerce.



On trouvera donc des rapports de mer aux Archives du Pas-de-Calais dans les sous-séries 6 U 2 (tribunal de commerce de Boulogne-sur-mer), 6 U 3 (tribunal de commerce de Calais),

Collection Barbier, 4J 436 / 66.
Carte du gouvernement
de Calais et pays reconquis.
Gravure sur cuivre
par le Sieur Beaulieu.
Galères et barques de Pêche.

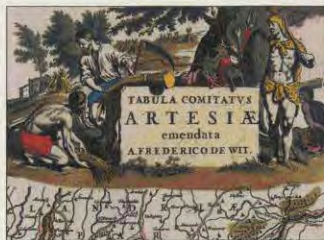
Bienvenue à :



Sylvie LEFEBVRE,
arrivée aux Archives le 16 janvier 1997
comme agent du patrimoine
après des études de lettres modernes.
Les tâches qui lui sont confiées
sont les recherches historiques
et le traitement des archives anciennes
des établissements hospitaliers de Saint-Omer.

Frédéric SCHOONHEERE,
professeur d'histoire et de géographie au collège Diderot d'Arras,
qui a obtenu un détachement de quelques heures par l'inspection académique
pour assister M. Decelle au service éducatif des Archives.
La principale tâche qui lui est attribuée est la préparation
des expositions itinérantes à caractère pédagogique :
la toute première sera consacrée aux Moulins du Pas-de-Calais
qui viendra agrémenter l'ouvrage du même nom, réalisé en 1996
par Pascale Brémersch et Jean-Michel Decelle.

Collection Barbier, 4J 436 / 27.
Tabula Comitatus Artesia
de A. Frederico de Wit.
Vers 1700, gravure sur cuivre.



6 U 4 (tribunal de commerce de Saint-Omer), ainsi que, pour les périodes plus récentes en série W (versement du tribunal de commerce de Boulogne : rapports de mer de 1931 à 1984).

Les rapports de mer contiennent les renseignements suivants : nom du navire, tonnage, nature de la cargaison, nom et domicile de l'armateur, lieu et date de départ, route suivie, circonstances particulières de la navigation, notamment les conditions météo, désordres et accidents éventuels. En cas de naufrage, le rapport précise le lieu et les causes du sinistre, l'état du navire et le nom des marins qui ont péri.

Sans pouvoir être considérés comme une source principale fournissant la base unique d'une étude, les rapports de mer sont un apport précieux pour l'histoire maritime : histoire et recensement des navires (cf. l'entreprise du fichier international des navires), histoire et recensement des naufrages (fortunes de mer), étude des relations économiques entre ports, histoire de la navigation, histoire portuaire et des villes du littoral (par exemple bombardements sur Boulogne en 1944).

A propos de...

"Les Charitables" de Béthune

"Exactitude, Honneur et Charité" : telle était la devise de la confrérie des Charitables de Béthune.

Vers 1160, une épidémie de peste ravage la ville et personne ne veut enterrer les morts. Saint Eloi apparaît à deux maréchaux-ferrants, Gauthier de Béthune et Germon de Beuvry qui lui font le serment de mettre fin à l'épidémie. Depuis les Charitables portent et enterrent leurs défunts, jadis à dos d'homme, en voiture aujourd'hui, mais toujours en uniforme noir et coiffés d'un bicorne. Traditionnellement, le premier dimanche qui suit la Saint-Mathieu, ils défilent et se retrouvent à la chapelle Quinty (entre Béthune et Beuvry) pour une célébration dans la grotte.

Histoire & Mémoire - Bulletin d'information trimestriel édité par les Archives départementales du Pas-de-Calais : 1, rue du 19 Mars 1962 - 62000 DAINVILLE - Tél : 03 21 71 10 90

Directeur de la publication : Roland HUGUET - Rédacteur en chef : Patrice MARCILLIOUX - Coordination : Lydia HUGUET

Iconographie : Archives départementales du Pas-de-Calais sauf mention particulière - Réalisation : Studio Interligne - Arras - Impression : Imprimerie SENSEY - Arras

Tirage : 3000 exemplaires - ISSN 1254.1184 - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1997 - © Les Archives départementales du Pas-de-Calais - 1997

A reproduire
sur papier libre :

Nom : Prénom :

Adresse : Profession :

Abonnement

Prix : 40 francs (frais de port compris) pour 4 numéros

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : Monsieur le Payeur départemental du Pas-de-Calais et à adresser à :
Archives départementales du Pas-de-Calais - Madame la chargée de communication - 12, place de la Préfecture 62018 ARRAS CEDEX 09